

Renseignez-vous. Donnez votre avis.

Hydro One Networks Inc. a demandé des montants d'indemnisation pour la protection des tarifs de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable

Hydro One Networks Inc. a demandé les autorisations ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2024.

- Percevoir un paiement unique de 8 697 477 \$ et de 130 800 \$ pour les investissements de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable effectués avant le 1^{er} janvier 2024, qui ne sont pas financés par le solde accumulé dans le compte 1533, pour Hydro One Distribution et la zone tarifaire de Peterborough, respectivement.
- Percevoir les montants d'indemnisation provinciaux liés à la protection des tarifs de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable mensuellement pour les années 2024 à 2027, pour Hydro One Distribution.
- Modifier mensuellement les montants d'indemnisation liés à la protection des tarifs de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable des consommateurs provinciaux d'électricité pour les années 2024 à 2027, pour la zone tarifaire de Peterborough.
- Rectifier la répartition des coûts historiques de Hydro One Distribution entre les différents clients (c.-à-d. Hydro One Distribution et les contribuables provinciaux).



D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés. Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

La CEO tiendra une audience publique. Communiquez avec la CEO au sujet de la demande et de la manière de participer.

En savoir plus

Commission de l'énergie de l'Ontario

1 877-632-2727 ATS : 1-877-632-2727

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

oeb.ca/notice

Hydro One Networks inc.

1-888-664-9376

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h

https://www.hydroone.com/